



CONTRIBUTION
DES MIGRANTS ET
DES DIASPORAS

23.

Incidences des « ruées vers l'or » sur le développement au Mali et au Burkina Faso : Effets multidimensionnels de la migration sur les sites aurifères

Bérénice Boukaré¹

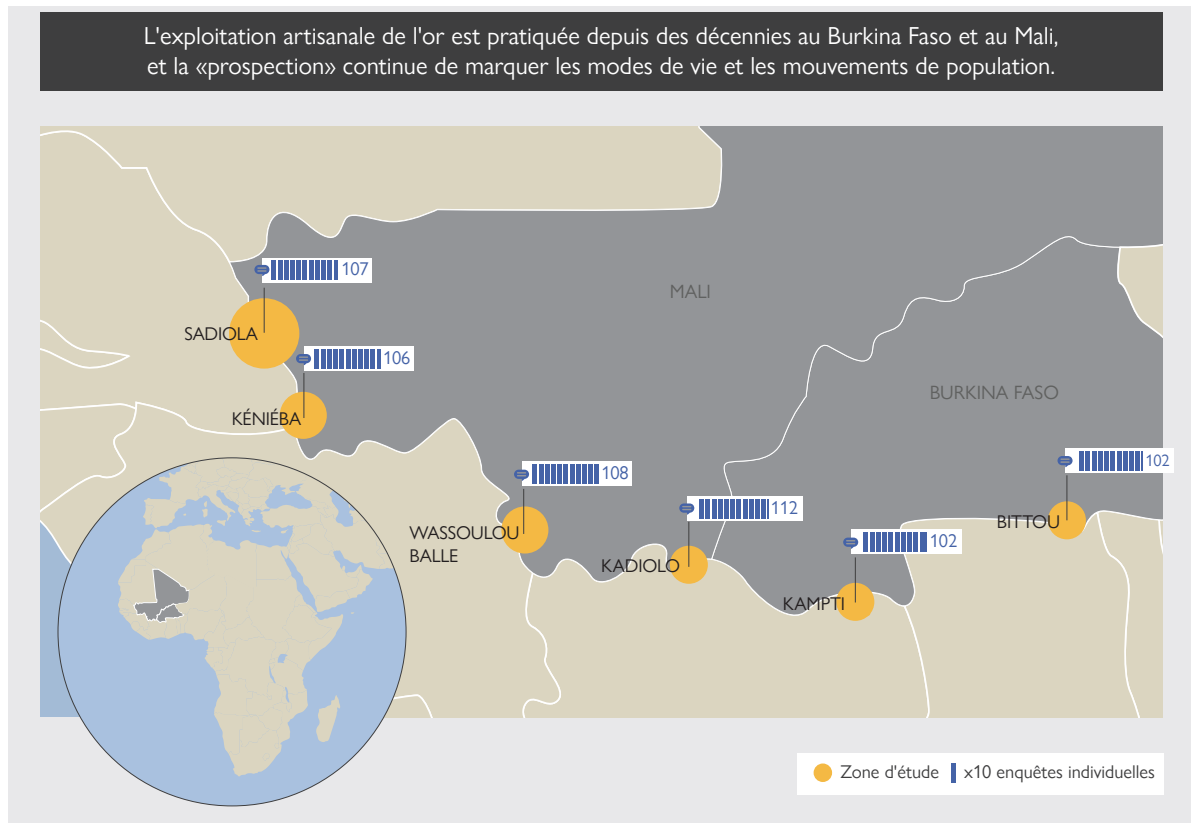
Résumé : Le présent chapitre analyse les flux migratoires vers des sites d'orpaillage à petite échelle au Mali et au Burkina Faso. Il s'intéresse à la mesure dans laquelle l'orpaillage promeut le développement dans les communautés de destination, ainsi qu'au profil des migrants et aux raisons de la migration. Les conclusions de cet examen démontrent l'importance des flux de migrants internes et transfrontaliers, qui se sont intensifiés au cours des dix dernières années. Alors qu'il attirait auparavant des migrants temporaires, l'orpaillage semble aujourd'hui s'être établi en tant qu'activité économique débouchant sur une installation durable sur place. Il promeut le développement économique, entraîne des migrations secondaires du fait des nouveaux commerces et services établis, et représente une alternative à l'agriculture permettant d'enrayer le chômage des jeunes et d'offrir à ces derniers un autre choix que celui de migrer vers les villes.

23.1. Introduction

Le Burkina Faso et le Mali sont deux pays sahéliens partageant une frontière commune, et localisés au sein du même espace géographique, le long de la ceinture aurifère d'Afrique de l'Ouest. L'extraction artisanale de l'or est pratiquée depuis plusieurs décennies au sein des deux pays, et le travail des « chercheurs d'or » a marqué jusqu'à nos jours les modes de vie ainsi que les mouvements de population. Au Burkina Faso, les premières ruées vers l'or sont apparues après les sécheresses des années 1970 et 1980 et ont entraîné des migrations internes importantes dans le pays, notamment des populations Mossi du Plateau-Central jusqu'aux régions situées dans le Sud du pays. Selon l'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage, en 2016 l'exploitation artisanale de l'or a occupé 140 196 travailleurs dans près de 448 sites de production artisanale d'or, et la production annuelle est estimée à 9,5 tonnes d'or générant 232,2 milliards de FCFA. Au Mali, l'orpaillage remonte au XIII^e siècle et s'est développé sous l'Empire mandingue. Il se pratique principalement dans les régions aurifères de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Le Mali est le troisième producteur d'or en Afrique, juste après l'Afrique du Sud et le Ghana, avec une production annuelle estimée à 60 tonnes en 2018. On estime que les 300 à 350 sites d'exploitation artisanaux maliens emploient près de 400 000 orpailleurs et orpailleuses.

¹ Bureau régional de l'OIM à Dakar.

Figure 23.1. Carte de la ceinture aurifère de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Mali)



Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'OIM.

La recherche frénétique de l'or génère à la fois attentes, peurs, frustrations et conflits. Face à l'espoir d'un gain rapide, l'or est bien capable de déplacer toute une famille, voire des localités entières venues tenter leur chance. L'or prend aussi des vies. Trop souvent, les orpailleurs migrants et locaux ne ressortent pas vivants des trous profonds creusés artisanalement et pouvant atteindre plus d'une centaine de mètres au Burkina Faso. Les conditions de vie et de travail des orpailleurs et orpailleuses sur les sites sont aussi particulièrement précaires. Les travailleurs doivent souvent composer avec l'insalubrité, le manque d'accès à l'eau et aux services sociaux, d'éducation et de protection, au sein de zones souvent laissées pour compte par les gouvernements. Depuis quelques années, notamment depuis 2012, la découverte d'un nouveau filon dans le Sahel Central a intensifié la mobilité transfrontalière entre les zones minières ainsi que les migrations vers les sites d'orpaillage à l'intérieur des États. Les mouvements se sont accélérés, bouleversant dans le même temps les équilibres sociaux et environnementaux des zones minières. Nous tenterons ainsi de décrire la multiplicité des dynamiques migratoires en jeu vers les sites miniers et de comprendre les différentes conséquences des migrations de l'or au Mali et Burkina Faso pour le développement des zones minières, en nous basant principalement sur les données primaires recueillies par les équipes de l'OIM ainsi que sur la littérature disponible.

23.2. Méthodologie

Les résultats présentés ont été collectés dans le cadre de la recherche régionale sur les dynamiques migratoires vers les sites d'orpaillage en Afrique de l'Ouest, coordonnée par le Bureau régional de l'OIM à Dakar et couvrant le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal². Cette étude s'est déroulée entre février et juillet 2019 et a cherché à établir un profil détaillé des orpailleurs et orpailleuses, à comprendre les dynamiques migratoires vers et depuis les sites d'orpaillage ciblés³ ainsi qu'à évaluer les défis liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites aurifères.

Dans cet article sont mentionnés uniquement les résultats du Mali et du Burkina Faso où des enquêtes de terrain ont été menées par les équipes de l'OIM avec le soutien de partenaires gouvernementaux et d'enquêteurs locaux. Une méthodologie de recherche mixte (qualitative et quantitative) a été adoptée. Dans le cadre de l'enquête quantitative, 436 enquêtes individuelles auprès des orpailleurs ont été réalisées au Mali, et 209 enquêtes individuelles au Burkina Faso. Des entretiens approfondis et des groupes de discussion ont été organisés avec différents acteurs des communautés aurifères⁴.

Nous précisons que pour l'ensemble du document, les résultats représentent seulement les sites visités par les équipes de l'OIM. Ces sites miniers ont été choisis en fonction de plusieurs critères communs entre les pays de l'étude. Ils devaient tout d'abord être des sites d'exploitation informels, artisanaux, et non gérés par des entreprises minières. Les équipes ont aussi privilégié des sites témoignant d'activités minières artisanales intenses, avec une diversité de types de travailleurs (tireurs, fonceurs, broyeurs-concasseurs ou autre). Les sites devaient aussi être des zones de destination et de transit de migrants.

L'équipe de recherche au Burkina Faso a ainsi privilégié l'étude de deux grands sites d'or de plusieurs milliers de travailleurs, le site de Galgouli dans la province du Poni dans la région du Sud-Ouest, et le site de Warwéogo, dans le département du Bittou dans le Centre-Est du pays. L'équipe de recherche au Mali a quant à elle choisi de travailler sur des groupements de sites au sein de deux régions, la région de Kayes au Nord-Ouest à la frontière du Sénégal (Cercles de Sadiola et Kéniéba), et la région de Sikasso du Sud-Ouest à la frontière de la Guinée (Cercles de Kadiolo et Wassilou Balle) ; un total de 12 sites d'or a ainsi été étudié par les équipes au Mali. Plus précisément, dans la région de Kayes, elles ont couvert les sites de Djingoulou, Brogoné Kakadjan, Sanougou, Sinseko, Sansanto, puis les sites miniers de Badalabougou, Alhamdoulila-Dadian, Massiogo Courani, Kabaya, Kodiaran, et Solona dans la région de Sikasso.

Une des limites principales de la recherche a été la difficulté d'accès aux sites miniers et à certains groupes de population, ainsi que l'absence de données statistiques fiables et récentes sur les flux migratoires⁵ dans les zones minières. Enfin, l'objectif de l'étude n'était pas d'obtenir des estimations quantitatives représentatives du nombre d'orpailleurs ou d'orpailleuses au niveau national. Ainsi, les résultats collectés ne prétendent pas combler les lacunes en la matière⁶.

² Les recherches au Sénégal et en Guinée ont été financées par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'État des États-Unis (BPRM). Les recherches au Mali et au Burkina Faso ont été financées par le Département du Développement international (DFID) du Royaume-Uni.

³ L'extraction minière artisanale et à petite échelle est définie par la Banque mondiale à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/topic/extractiveindustries/brief/artisanal-and-small-scale-mining.

⁴ En ce qui concerne les profils étudiés, les équipes ont réalisé des groupes de discussion avec les orpailleurs, les orpailleuses, les chefs de trou, les travailleuses du sexe, les mineurs âgés de 14 à 17 ans, les membres des communautés d'accueil, les personnes exerçant une activité économique sur le site. Concernant les acteurs clés, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des responsables de site, les autorités traditionnelles et/ou administratives, des propriétaires de trous ainsi que des représentants d'organisation d'orpailleurs ou de syndicats. Certaines autorités ont été identifiées en fonction de leur niveau d'autorité sur le site et leur disponibilité pour les entretiens.

⁵ Concernant les zones analysées, il n'existe pas de mécanismes de suivi des flux migratoires et de comptage des arrivées de migrants, ce qui ne permet pas de fournir des informations précises sur le nombre d'arrivées de migrants internes et internationaux au sein des localités. Les gouvernements n'ont que récemment commencé à développer des stratégies nationales de migration (adoption de la Stratégie Nationale en matière de Migration SNMig en 2016 au Burkina Faso, adoption de la Politique Nationale de migration PONAM en 2014 au Mali), soulignant dans le même temps la nécessité de collecter et publier plus systématiquement des données migratoires au sein de leurs espaces nationaux respectifs.

⁶ Voir les chapitres 1 et 2 (Fargues) pour une analyse des lacunes et des difficultés relatives aux données dans les pays de la région.

23.3. La multiplicité des dynamiques migratoires vers les sites aurifères

Jusque dans les années 1990, de nombreux ressortissants du Mali et du Burkina Faso avaient pour destination la Côte d'Ivoire. Selon le Recensement Général de Population et de l'Habitat ivoirien (RGPH) de 1998, 56 % des migrants étrangers en Côte d'Ivoire étaient des Burkinabè et 19,8 % étaient originaires du Mali. Cette tendance a connu un vrai revers depuis la crise économique et politique en Côte d'Ivoire en 2002, qui s'est traduite par de nombreux retours et des mouvements de population à l'intérieur du pays. Le retour de milliers de Burkinabè depuis la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso a ainsi engendré une recomposition des flux migratoires, avec notamment des flux dirigés vers le Sud-Ouest du pays, dont les « migrations » de l'or pourraient faire partie⁷.

Les « fièvres aurifères » au Mali et au Burkina Faso font ainsi état d'une autre mobilité importante dans la région. Au Burkina Faso, les sites aurifères étudiés attirent presque uniquement des travailleurs de nationalité burkinabè (98 %) alors que les sites aurifères au Mali semblent générer des migrations transfrontalières plus importantes, même si les Maliens sont majoritaires sur les sites d'or. Sur l'ensemble des sites étudiés au Mali, les Burkinabè représentent 32 % des orpailleurs interrogés et les Guinéens représentent 13 % de l'échantillon⁸. Ces résultats confirment donc le caractère régional des migrations vers les sites d'or pour le cas du Mali.

Pour les deux sites sélectionnés au Burkina Faso, les migrations internes sont une composante importante de cette mobilité. Par exemple, sur le site de Galgouli, situé dans la région du Sud-Ouest, les migrants internes sont principalement originaires de trois régions différentes, soit du Nord, du Centre-Nord et du Plateau Central. Ayant une réputation de très bons creuseurs de galeries, les orpailleurs burkinabè migrent aussi fortement au-delà de leurs frontières et sont très représentés au sein des autres sites miniers de l'espace ouest-africain. Selon les résultats de l'étude, ils sont en effet le deuxième groupe le plus important au Mali, représentent 27 % des travailleurs en Guinée et 13 % des orpailleurs étudiés au Sénégal. La migration des travailleurs burkinabè au sein des trois pays de la sous-région constitue donc un parfait exemple de la création de nouvelles communautés d'orpailleurs mobiles, se déplaçant au gré des opportunités et des découvertes de filon, prouvant de nouveau une mobilité transfrontalière et régionale importante⁹. La liberté de circulation assurée par le Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement de la CEDEAO en 1979 donne également un cadre juridique à cette forte mobilité transfrontalière.

23.3.1. Les déterminants des migrations aurifères

Au sein de cet espace minier commun, les orpailleurs partagent généralement un niveau d'éducation plutôt faible – plus de 40 % des orpailleurs en moyenne n'ont reçu aucune éducation¹⁰ –, et forment aussi une population extrêmement jeune : au Mali, 50 % des orpailleurs ont entre 25 et 35 ans. Au sein des pays sélectionnés pour l'étude, l'orpaillage traditionnel apparaît comme une stratégie de diversification des revenus pour des ménages pauvres, à revenus instables, et majoritairement agriculteurs. Une même personne peut donc alterner les deux activités et pratiquer de manière saisonnière la recherche de l'or, surtout entre octobre et novembre en saison sèche. Dans certaines localités du Burkina Faso par exemple, les mines attirent moins de travailleurs étrangers, mais plutôt des personnes des villages voisins ou des régions voisines qui dépendaient autrefois des revenus liés à l'agriculture mais doivent trouver une activité supplémentaire pour acheter du matériel ou du bétail.

Au Mali, 92 % des orpailleurs indiquent que ce sont les opportunités de travail qui les ont attirés sur place. Seuls 4 % indiquent être venus pour rejoindre un membre de leur famille, et 1 % qu'il ne s'agit que d'une étape avant un projet migratoire international.

⁷ Coutin *et al.*, 2004, défendent en effet l'idée que les rapatriés de Côte d'Ivoire doivent s'intéresser à d'autres zones pour les migrations de travail ; cela ne permet cependant pas de confirmer que tous les orpailleurs migrant au niveau national migrent en réponse à la fermeture de la voie vers la Côte d'Ivoire.

⁸ Ces proportions sont représentatives des sites sélectionnés pour la recherche, et ne représentent pas l'ensemble des sites d'orpaillage actifs au Mali et au Burkina Faso.

⁹ Grätz (2004), dans son étude sur les sites d'orpaillage au Mali, au Bénin et au Burkina Faso parle de la « porosité des frontières » propre au fait que l'activité de l'orpaillage, par l'intermédiaire des vagues successives de migrations qu'elle déclenche, redéfinit elle-même la notion géographique et administrative de frontières en Afrique de l'Ouest.

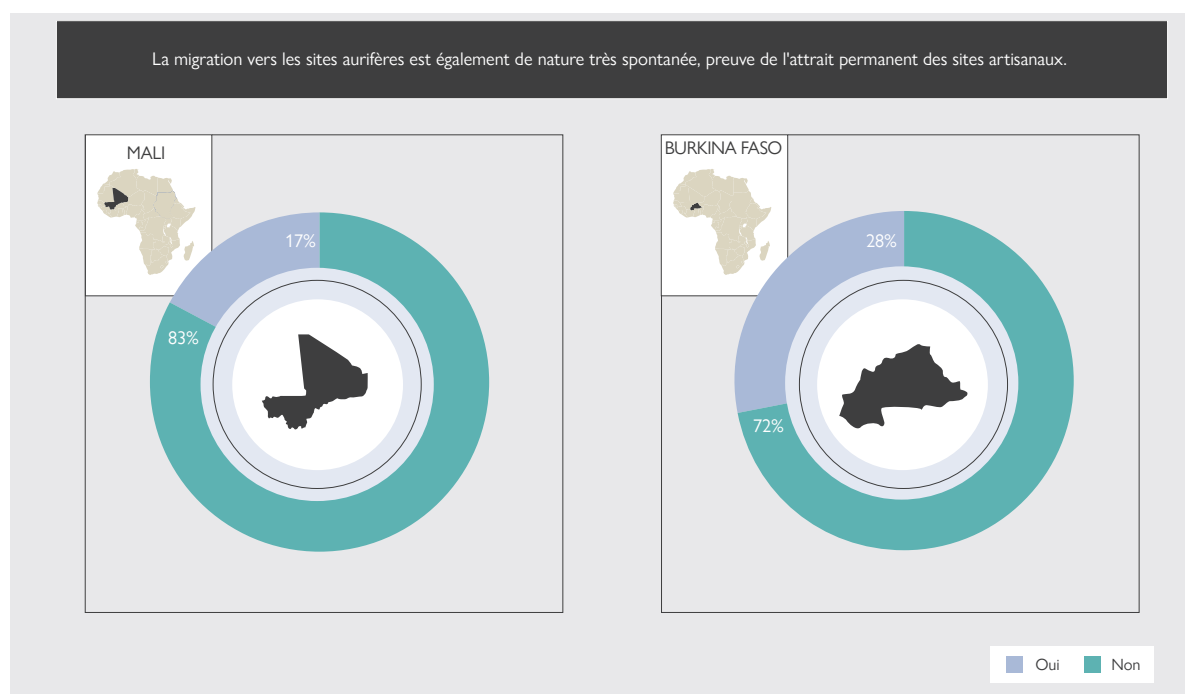
¹⁰ Au Burkina Faso, ce sont 53 % des orpailleurs qui ont affirmé n'avoir suivi aucune éducation.

À cela s'ajoute un certain « mythe » du succès et de la réussite sociale fortement lié à l'extraction de l'or et au métier de chercheur d'or, en particulier chez les jeunes (Grätz, 2004, Cros et Mégret 2009, 2014) permettant de comprendre l'attrait considérable du secteur. Les histoires circulant par le bouche-à-oreille sur les fortunes rapidement gagnées par les orpailleurs ont un impact important sur les imaginaires collectifs des régions aurifères. Au sein de contextes nationaux encore fortement touchés par le chômage dans des zones rurales, les promesses de gains rapides liés à la découverte de nouveaux filons semblent bien offrir les mêmes potentialités qu'une migration vers les villes ou à l'étranger.

23.3.2. La recherche de l'or, l'attractivité d'une tradition ancienne

La mobilité vers les sites aurifères a aussi un caractère très spontané, témoignant d'un attrait continu des sites artisanaux. En effet, la grande majorité des orpailleurs quittent leur lieu d'origine et migrent vers les sites même sans la confirmation de pouvoir y trouver un emploi, pour respectivement 72 % des orpailleurs au Burkina Faso et 83 % au Mali.

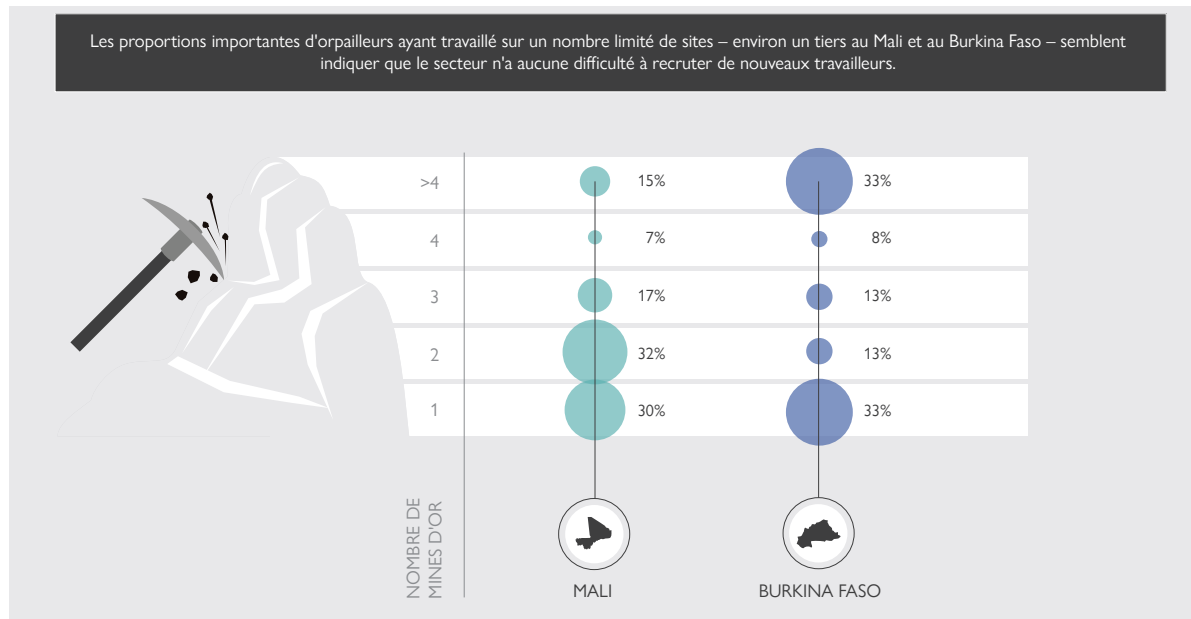
Figure 23.2. Offre d'emploi reçue avant l'arrivée sur le site d'orpaillage



Note : Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur ces cartes n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'OIM.

Au Burkina Faso, la population semble plutôt se diviser entre des personnes ayant travaillé sur un nombre réduit de sites, et une autre catégorie témoignant d'une forte mobilité intersites, tant à l'interne qu'au niveau régional, avec 33 % ayant déjà travaillé dans plus de quatre sites d'orpaillage.

Figure 23.3. Nombre de sites d'orpaillage sur lesquels la personne interrogée a travaillé au Mali et au Burkina Faso



Note : Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur ces cartes n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'OIM.

Au Mali la majorité des orpailleurs (62 %) ont travaillé sur un ou deux sites. Ces chiffres indiquent aussi que la recherche de l'or n'est plus seulement envisagée comme une activité complémentaire, mais est devenue une activité économique de premier plan.

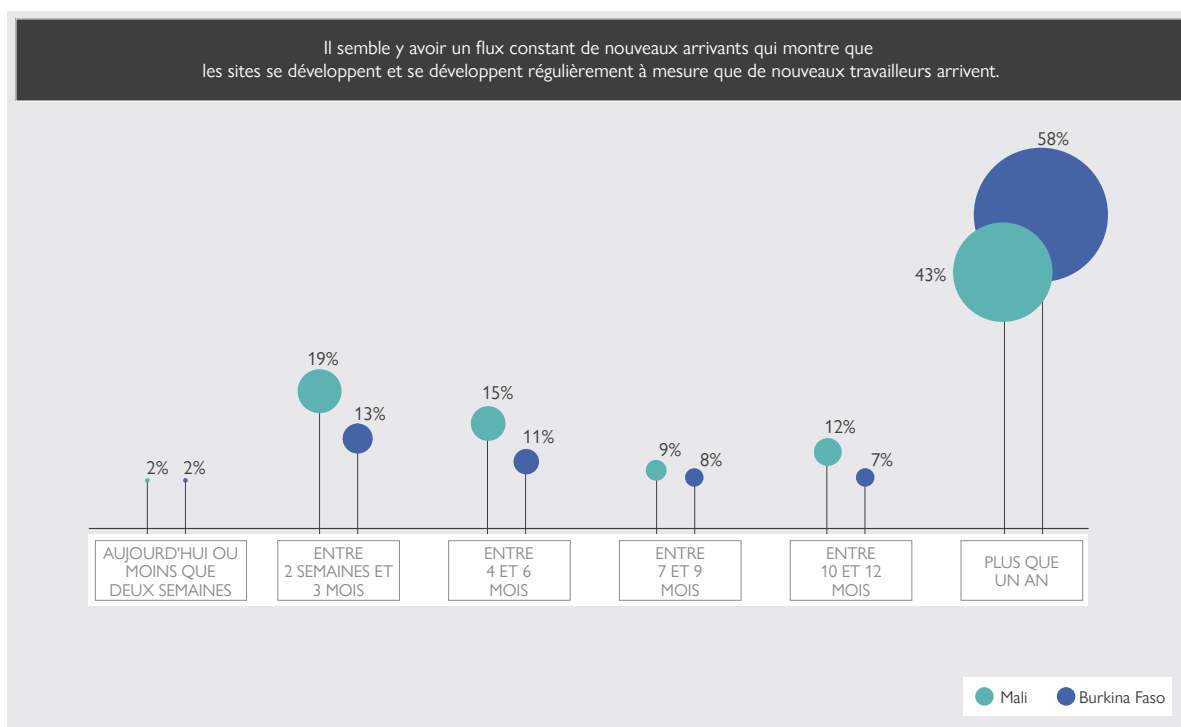
Les proportions importantes d'orpailleurs ayant travaillé sur un nombre limité de sites, environ un tiers à la fois pour le Mali et le Burkina Faso, semblent aussi indiquer que le secteur ne peine pas à recruter de nouveaux travailleurs. L'orpaillage reste attractif et entraîne la migration de personnes à la fois anciennes et nouvelles au secteur minier.

De plus, les données récoltées auprès des orpailleurs semblent mettre en perspective une dynamique migratoire de long terme puisque la majorité des orpailleurs interrogés ont en fait tendance à rester plus d'un an sur le même site, en l'occurrence 58 % des orpailleurs au Burkina Faso et 43 % des orpailleurs au Mali. Cette différence entre les deux pays peut aussi être expliquée par les différences de types entre les sites d'or sélectionnés au Mali et au Burkina Faso. En effet, au Burkina Faso, les sites se sont développés sur le long terme (le site de Galgouli existe depuis 2003 et le site de Warwéogo a commencé à se développer autour de 1998¹¹) pour prendre l'apparence d'une véritable ville, où l'ensemble des services sont à la portée des travailleurs. Il semblerait que la migration vers ces deux sites d'or ait débouché sur l'installation durable des travailleurs au fil des années¹². Au Mali au contraire, parmi les sites sélectionnés, certains sont beaucoup plus éloignés des villages, plus petits, et ont été découverts plus récemment. Ils ne permettent donc pas aux travailleurs de s'installer de manière prolongée et semblent pousser à davantage de mobilité entre les sites miniers et à des migrations temporaires.

Enfin, il est intéressant de noter qu'il existe toujours un nombre d'arrivées récentes, puisque sur les différents sites visités au Mali, 19 % des orpailleurs en moyenne ont commencé à travailler sur le site entre les deux dernières semaines et les trois derniers mois. Malgré le manque de données statistiques régulières sur l'arrivée des travailleurs orpailleurs, cela montre que les sites connaissent donc une croissance constante et s'étendent au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux travailleurs.

¹¹ D'après les informations récoltées par les équipes de l'OIM, lors d'entretiens avec des acteurs clés : entretien avec un chef terrien autour du site de Galgouli et avec une autorité locale sur le site du Warwéogo, avril 2019.

¹² C'est notamment confirmé par les discussions avec les acteurs clés qui ont décrit, pendant les entretiens, la rencontre des populations d'orpailleurs migrants d'ethnie Mossi, venues du Plateau Central, avec les populations Lobi implantées dans le Sud-Ouest. Même si l'arrivée des travailleurs Mossi a pu être conflictuelle au début, une très bonne relation existe de nos jours entre les deux groupes ethniques, témoignant de logiques sociales et culturelles qui se sont transformées avec le temps.

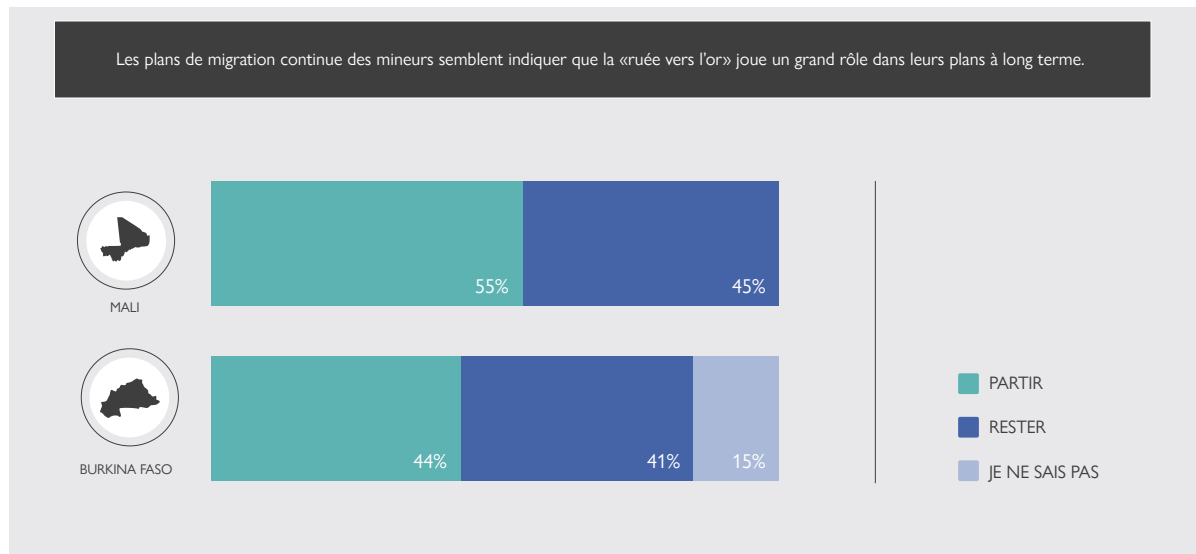
Figure 23.4. Date de la prise d'emploi sur les sites au Mali et au Burkina Faso

23.3.3. Les intentions de migrations depuis les sites aurifères

Les intentions de migration semblent indiquer que les projets de long terme des orpailleurs sont une composante importante des « fièvres de l'or », puisque 41 % des orpailleurs au Burkina Faso souhaitent rester sur les sites, ainsi que 45 % au Mali. Pour les orpailleurs désirant partir de leur site actuel, 88 % envisagent de retourner dans leur localité d'origine ; seuls 4 % de ces migrants comptent tenter une migration internationale vers l'Europe et enfin 4 % prévoient de travailler sur d'autres sites en Afrique de l'Ouest. L'hypothèse que les sites d'orpaillage servent de transit pour les migrants désireux de prendre une route migratoire internationale vers l'Europe ne se vérifie donc pas d'après les données récoltées au Mali et au Burkina Faso. Elle est de plus invalidée par les écarts importants de niveau d'éducation entre les orpailleurs migrants et les migrants souhaitant rejoindre l'Europe par la voie irrégulière, qui présentent généralement des niveaux d'éducation beaucoup plus élevés¹³.

¹³ Le rapport du PNUD *Scaling Fences: Voices of Irregular Migrants to Europe* (2019) montre que les migrants originaires d'Afrique subsaharienne empruntant la route de la Méditerranée Centrale en direction de l'Europe du Nord ont généralement un niveau d'éducation relativement élevé.

Figure 23.5. Intentions de migration des orpailleurs par pays



Note : Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur ces cartes n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'OIM.

À cela s'ajoute que les orpailleurs voyagent aussi beaucoup avec leurs propres familles sur le site, au Burkina Faso ce sont 72 % des orpailleurs interrogés qui se sont rendus sur les sites accompagnés de leurs proches.

De plus, presque 90 % des orpailleurs en moyenne dans les deux pays ont affirmé ne pas utiliser les réseaux sociaux pour obtenir des informations sur leur lieu de destination, le fonctionnement et le rendement du site minier ou la disponibilité d'emploi, le bouche-à-oreille étant le moyen de communication privilégié, même si certains sites sont très éloignés des zones d'origine des migrants. Cela tend donc encore une fois à montrer que les systèmes de mobilité des « ruées vers l'or » diffèrent des migrations vers l'Europe, qui dépendent eux aussi fortement des nouvelles technologies, notamment numériques, et des moyens de communication récents. Les migrants orpailleurs ont un profil différent des migrants irréguliers se dirigeant vers l'Europe, ne s'équipent pas et ne se préparent pas de la même manière à leur projet migratoire.

23.4. Migration vers des sites aurifères : Possibilités et défis en matière de développement socioéconomique

23.4.1. Les « ruées vers l'or » comme facteur de développement

En analysant les résultats des groupes de discussion au sein des deux pays de l'étude, les autorités locales ont toutes confirmé que les migrations vers les sites d'or contribuent fortement au développement des localités d'accueil des migrants. Au sein des zones rurales, que ce soit au Mali ou au Burkina Faso, les habitants ont observé un développement des services, des activités de commerce, des infrastructures sur et autour des sites grâce à l'extraction artisanale et à l'arrivée importante de travailleurs orpailleurs.

L'orpaillage représente aussi la possibilité de vivre dans un logement plus grand, d'aider sa famille au sein des localités d'accueil¹⁴ mais aussi d'origine¹⁵, ainsi que d'accéder à une meilleure alimentation, ce qui montre que les effets sur le développement se font sentir à la fois au niveau individuel et familial. Certains sites aurifères sont même nouvellement équipés de stations-service afin de répondre à la demande importante de carburant des orpailleurs et des personnes en charge de la vente de l'or se déplaçant à moto.

Les migrations liées à l'or créent des vagues de « migrations secondaires » où différentes catégories de travailleurs vont également migrer pour rejoindre les zones aurifères et accompagner l'effort d'extraction, comme les restaurateurs, les chauffeurs, les vendeurs ou encore les commerçants. Un véritable maillage de commerces se développe alors pour répondre à une nouvelle demande, celle toujours croissante des orpailleurs. Des coiffeurs, des cinémas extérieurs, des boutiques en tout genre se construisent autour des sites aurifères, créant un vrai « boom économique ». Les « fièvres de l'or » sont donc bien des facteurs de développement par l'augmentation des services disponibles et l'arrivée de nouveaux commerçants et services dans des zones autrefois à l'écart du développement urbain.

Au Mali et au Burkina Faso, l'exercice de l'orpaillage est aussi directement lié à l'augmentation des revenus individuels. Malgré les conditions de travail difficiles et la concurrence, 66 % des orpailleurs au Mali et 80 % des orpailleurs interrogés au Burkina Faso ont confirmé que leurs conditions de vie se sont améliorées depuis l'arrivée sur le site d'orpaillage. De plus, 66 % des orpailleurs au Mali et 84 % des orpailleurs au Burkina Faso ont aussi confirmé envoyer de l'argent à leurs familles ou proches restés dans les communautés d'origine, à une fréquence plus ou moins régulière¹⁶.

23.4.2. Les migrations vers les sites d'orpaillage comme moyen d'autonomisation pour les femmes

Les migrations vers les sites d'or sont aussi une stratégie d'autonomisation pour certaines femmes en Afrique de l'Ouest. Chez les populations Lobi au sud-ouest du Burkina Faso, territoire situé entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, le travail de l'or était historiquement réservé aux femmes (Jeune Afrique, 2005). La culture Lobi se distingue en effet des autres groupes ethniques pour la place importante qu'il accorde aux femmes au sein de la société.

Les résultats des groupes de discussion avec les orpailleuses du site de Galgouli ont montré que les « ruées vers l'or » pour les femmes sont bien au cœur d'une dynamique d'autonomisation et de transformation de leurs rôle et statut social au sein du ménage, bénéfique à la fois pour les familles elles-mêmes et pour la collectivité¹⁷. Plusieurs femmes affirment en effet avoir décidé et organisé leur voyage seules, à la suite de la mort d'un conjoint, d'une rupture ou encore de conflits conjugaux. Ces événements ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la migration interne des femmes, mais conjugués à la crise de l'emploi, à la baisse des revenus agricoles et à l'instabilité économique, ils semblent être déclencheurs dans certains cas. Face à des difficultés économiques croissantes, l'orpaillage, même s'il signifie un déracinement de la famille à plusieurs centaines de kilomètres pour s'installer dans des contextes linguistiques et culturels différents, apparaît comme la solution la plus accessible pour ces femmes, veuves ou mères de famille, en quête d'indépendance et de stabilité économique. Au Burkina Faso, près de 74 % des femmes interrogées individuellement n'ont aucune formation professionnelle, ce qui rend les activités sur les sites d'orpaillage d'autant plus attrayantes car elles n'ont besoin d'aucune formation préalable.

¹⁴ Par exemple, d'après les résultats de l'étude, près de 72 % des travailleurs étudiés vivent avec leur famille dans la localité d'accueil au Burkina Faso.

¹⁵ Certains orpailleurs parviennent à envoyer des sommes d'argent dans les communautés d'origine.

¹⁶ Parmi cette proportion d'orpailleurs étudiés au Mali, 49 % parviennent à envoyer de l'argent tous les mois à leur famille dans les localités d'origine. Au Burkina Faso, d'après les résultats de l'échantillon, parmi les orpailleurs qui parviennent à soutenir leurs proches dans les communautés d'origine, 30 % envoient moins de 50 000 FCFA et 23 % entre 50 000 et 100 000 FCFA. De plus, 32 % des travailleurs concernés envoient l'argent de façon mensuelle, et 22 % tous les trois mois.

¹⁷ Au chapitre 19, Aude Nanquette présente des informations sur la vulnérabilité des migrantes ivoiriennes de retour.

23.4.3. Défis liés à l'équilibre délicat entre orpaillage et développement

Malgré ces effets positifs, les entretiens réalisés font aussi état d'une réalité différente, témoignant des limites du développement local au sein des sociétés d'orpailleurs et des failles d'un secteur se développant trop vite et au détriment de ses acteurs. L'intensification de l'exploitation de l'or dans ces différentes régions pose de véritables problèmes sociaux au sein des communautés d'accueil, notamment en ce qui concerne la baisse de fréquentation des établissements scolaires des villages à proximité des sites d'or.

L'exploitation minière, en tant que secteur économique clé au Mali et au Burkina Faso et activité particulièrement importante au sein des régions frontalières, est le nerf vif de conflits prenant place à divers niveaux. D'après les entretiens avec les autorités locales, elle entraîne parfois une détérioration des relations sociales entre les migrants et les communautés hôtes. En effet, des tensions entre migrants et populations locales peuvent émerger à la suite de désaccords quant à la paternité d'une terre et de l'or qui en sera extrait. De plus, la recherche de l'or dans ces régions engendre des violations des droits de l'homme, telles que la prostitution et le travail forcé des mineur(es). Plusieurs femmes travailleuses du sexe rencontrées autour des sites aurifères au Mali et au Burkina Faso ont ainsi témoigné de conditions de vie et de travail similaires à la traite d'êtres humains¹⁸.

L'arrivée continue de nouveaux orpailleurs et le manque d'infrastructures d'accueil se traduisent par des conditions de vie et de travail des migrants difficiles et dangereuses. Éloignés des centres urbains et installés dans des zones où la présence de l'État est faible, ils ne bénéficient généralement d'aucune mesure de protection sur les lieux de travail, ce qui est d'autant plus problématique pour les femmes enceintes et les jeunes enfants d'orpailleurs, tout aussi actifs sur les sites miniers¹⁹. L'accès aux soins en cas de maladie ou d'accident s'avère difficile en raison de la distance qui sépare les sites miniers des hôpitaux, ainsi que de l'état des routes. Ces conditions de vie hostiles et précaires ne freinent pas moins les orpailleurs qui viennent s'y établir.

23.5. Conclusions et recommandations

Les migrations de l'or au Sahel central prennent plusieurs formes et l'impact sur le développement des zones minières est mitigé. Au Mali et au Burkina Faso, l'orpaillage semble jouer un rôle de catalyseur au sein d'espaces où les jeunes sont confrontés à des taux de chômage importants, au manque de perspectives d'avenir, et aux crises agricoles successives rendant plus difficile un retour à la terre. L'arrivée continue de nouveaux migrants vers les sites met cependant en exergue les failles des systèmes de protection en place, l'accès aux soins et aux infrastructures de base étant difficile pour les orpailleurs.

Il conviendrait ainsi de mettre en place des mécanismes de protection et des structures de santé adaptés pour répondre aux besoins des orpailleurs dans les zones aurifères transfrontalières et inviter les autorités locales à une meilleure reconnaissance des droits et besoins des populations d'orpailleurs.

De plus, considérant l'insécurité grandissante dans le Sahel, notamment au nord du Burkina Faso, il est important de pouvoir renforcer la présence de l'État sur les sites d'orpaillage et promouvoir la collaboration avec les autorités traditionnelles pour la gestion et l'organisation des sites miniers et des flux migratoires.

¹⁸ Bien que les conditions de l'étude ne permettent pas de tirer des conclusions, les groupes de discussions avec les travailleuses du sexe, notamment d'origine nigériane, au Mali et au Burkina Faso tendent à supposer l'existence de réseaux de traites de personnes à l'intérieur de l'espace Afrique de l'Ouest et du Centre.

¹⁹ D'après les observations de terrain, certains enfants travaillent sur les sites avec leurs parents, eux-mêmes orpailleurs ; d'autres semblent avoir migré de manière indépendante afin de rejoindre un oncle, un parent ou membre de leur famille. Compte tenu de l'interdiction du travail des enfants dans les mines d'or au Mali et au Burkina Faso, et de la réticence des autorités sur le site à aborder la question, il a été très difficile d'obtenir des informations sur la problématique du travail des enfants pendant l'étude.

- Burkina Faso, Institut national de la statistique et de la démographie
2017 Enquête Nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO). Available at www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/ENSO/Principaux_Resultats_ENSO.pdf.
- Coutin, F., F. Fournet et P. Solano
2010 La crise ivoirienne et les migrants burkinabes. L'effet boomerang d'une migration internationale. *Afrique Contemporaine*, 236(4):11-27.
- Cros, M. et Q. Mégret
2009 D'un idéal de virilité à l'autre ? *Du vengeur de sang au chercheur d'or en pays lobi burkinabé*, Revue Autrepart www.caim.info/revue-autrepart-2009-1-page-137.htm.
- 2014 *Les « craquants »*. *Ethnographie d'une exhibition des billets de l'or en pays lobi burkinabè* », Revue internationale d'anthropologie culturelle et sociale.
- Diminescu, D.
2008 The connected migrant: an epistemological manifesto. *Social Science Information*, Special Issue Migrants and Clandestinity, 47(4):565-579.
- EcofinHebdo
2018 L'orpaillage en Afrique de l'Ouest: des milliards de dollars incontrôlables (online publication). 19 Octobre. Disponible à l'adresse www.agenceecofin.com/hebdop2/1910-61006-l-orpaillage-en-afrique-de-l-ouest-des-milliardsde-dollars-incontrolables.
- Faujas, A.
2019 Industries extractives au Mali: une filière en or. *Jeune Afrique*, 21 Mars. Disponible à l'adresse www.jeuneafrique.com/mag/749972/economie/industriesextractives-au-mali-une-filiere-en-or/.
- Grätz, T.
2004 *Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale*, Autrepart.
- International Crisis Group
2019 Reprendre en main la ruée vers l'Or au Sahel Central. Report No. 282/ Africa, 13 Novembre. Disponible à l'adresse www.crisisgroup.org/fr/afrika/sahel/burkina-faso/282-reprendre-en-main-la-ruée-vers-lor-au-sahel-central.

Jeune Afrique

2005 L'or du pays lobi (online article). 14 Août. Disponible à l'adresse www.jeuneafrique.com/216968/archivesthematique/l-or-du-pays-lobi/.

Merabet, O.

2006 Termes de Référence pour une étude sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire. Disponible à l'adresse www.eeas.europa.eu/archives/delegations/cote_ivoire/documents/more_info/7_doc_fr.pdf.

Sangaré, O., P. Mundler et O. Lala Safiatou

2016 *Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpaillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso*, Revue Gouvernance, Volume 13, numéro 2.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

2018 *L'or à la croisée des chemins, Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger*.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

2019 *Scaling Fences: Voices of Irregular African Migrants to Europe*. New York. Disponible à l'adresse www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/UNDP-Scaling-Fences-EN-2019.pdf.